

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2017	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2017	En exercice: 50
		Présents : 42
		Votants : 48

Séance du 20 juin 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt juin deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente, à la salle des fêtes de l'école Albert Garnier à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID (parti à 21 h 00), Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS (parti à 20 h 50), Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO (partie à 20 h 50), M. Bernard DUGOURGEOT (parti à 20 h 50), Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART,
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU,
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ, (à partir de 21 h 00),
M. Jacques COURTAT, procuration à M. Thierry LEAU,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
M. Guy BOURRAS, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC (à partir de 20 h 50),
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC (à partir de 20 h 50),
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER, (à partir de 20 h 50),

Mme Frédérique COLAS,
M. Yann CHANDIVERT,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND



Objet : Approbation du compte administratif 2016 – budget principal



Objet : Approbation du compte administratif 2016 – budget principal

Le Compte Administratif du **budget principal** est exposé au Conseil Communautaire, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, **quitte la séance** pour le vote de ce Compte Administratif,

M. Christian ROTILIO, Vice-Président, désigné par le Président, soumet au vote ce compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération du 17 février 2016, n° FI/2016/06 relative au vote du budget principal 2016,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion de la Trésorière de Joigny,

Considérant la réunion de la commission des finances en date du 13 juin 2017,

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 13 juin 2017,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2016 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

. synthèse du compte administratif du **budget principal** :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 350 987,74	389 475,47		389 475,47	1 350 864,57
Opérations de l'exercice	8 442 758,09	8 886 394,37	1 788 484,20	3 102 864,57	10 231 242,29	11 989 259,07
Totaux	8 442 758,09	10 237 382,11	2 177 959,67	3 102 864,57	10 620 717,76	13 340 246,68
Résultat de clôture (sans les restes à réaliser)	1 794 624,02		924 904,90		2 719 528,92	
Restes à réaliser			3 384 652,06	2 350 987,00	3 384 652,06	2 350 987,00
Résultats définitifs 2016 (avec les restes à réaliser)	1 794 624,02		- 108 760,16		1 685 863,86	

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce compte administratif 2016 du budget principal.



Date de réception

par la Préfecture : 22/06/2017

Pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de publication : 30/06/2017